

**FESTIVAL COUNTRY KANSAS LINE DANCE
DU 29 AU 30 SEPTEMBRE 2018
PALAIS D'AURON à BOURGES**



CADRE RESERVE A L'ORGANISATION
Réception le :/...../2018 N°.....
PAIEMENT

NOM:

PRENOM:.....

1er Chèque N°

2 ème cheque N°

Banque :

Banque :

CONVENTION STAND

La participation à l'emplacement est de 60€ le mètre linéaire jusqu'à 6m et 40€ le mètre supplémentaire pour les deux jours du festival. (*Option d'alimentation électrique fournie sans prêt de rallonge : 35€*). **L'installation pourra se faire le vendredi 28 à partir de 10h.**

EXPOSANT INTERLOCUTEUR

Nom : _____ Prénom _____

Enseigne : _____

Adresse : _____

CP: _____ Ville: _____

Téléphone Fixe: _____ Portable: _____

E-Mail: _____

Produits mis à la vente: _____

Alimentation électrique : OUI NON

Nbre de personnes présentes sur le stand (maxi 3) : _____

Coût total de l'emplacement:

_____ mètres x 60€ = _____ €

_____ mètres sup x 40€ = _____ €

Forfait Electricité = _____ €

TOTAL _____ €

Merci de rédiger et d'envoyer deux chèques de 50% du montant total du coût de l'emplacement.

1^{er} chèque encaissé à réception

2^{ème} chèque encaissé le 31 Aout 2018

Fait à _____ le _____

Signature précédée de la mention " lu et approuvé".



REGLEMENT GENERAL

Avec leur demande d'inscription, les exposants s'engagent à respecter sans aucune restriction ni réserve les clauses du présent règlement.

1° Inscription

Les dossiers d'inscription sont enregistrés par ordre d'arrivée (*cachet de la poste faisant foi*)
La date limite d'envoi est fixée au 30 mai 2018. Le nombre de places étant limité, les premières réservations seront prioritaires, **si pas de doublons pour éviter une trop grande concurrence.**

Les dossiers incomplets ne seront pas retenus et le seul envoi d'une demande d'admission ne vaut pas inscription.

Toute inscription ne devient effective qu'après mail de confirmation de Kansas Line Dance.

2° Attribution des emplacements

Les emplacements sont attribués par ordre d'arrivée des inscriptions et en fonction du nombre de mètres linéaires réservés. L'exposant est tenu de respecter la délimitation de l'emplacement qui lui est attribué. Les animaux sont interdits.

4° Conditions de paiement

Aucune réservation ne sera enregistrée sans règlement préalable. Tout dossier devra être accompagné des 2 chèques.

5° Annulation

En cas d'annulation de votre part **après le 15 août 2018**, aucun remboursement ne sera effectué.

6° Assurance

Bien qu'une assurance soit souscrite par Kansas Line Dance, tous les exposants sont tenus d'avoir une assurance en cours de validité pendant la durée du festival.

7° Sécurité

Les toiles des stands doivent bénéficier d'un classement anti feu M2 et doivent être certifiées comme telles. Les PV de certification des toiles seront réclamés par la direction du Palais d'Auron avant installation et celles qui ne seront pas conformes ne pourront être installées.

8° Installation et démontage des stands.

Les exposants pourront débuter l'installation de leur stand le vendredi 28 septembre à partir de 10 heures.

Le démontage des stands pourra débuter dès la clôture du festival.

L'emplacement devra être évacué au plus tard à 22h le 30 septembre .

9° Un parking non gardé pour les exposants est situé à proximité du festival.

Une armoire électrique sera mise à disposition sur le parking pour vos camping cars.(inclus dans la réservation).

**Dossier d'inscription à envoyer dûment complété et signé à :
KANSAS LINE DANCE 28, rue Gambon 18000 BOURGES**